

**23RH03**

## RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

# DEPLOYER LE TELETRAVAIL DANS SON ORGANISATION

## Contexte

L'expérience du télétravail en période de crise, sans anticipation, compte tenu du contexte, a été l'occasion pour cadres et collaborateurs ne s'adapter très rapidement, pour assurer la continuité de service. Afin de déployer le télétravail de façon régulière, il est nécessaire d'anticiper les changements à conduire.

Comment en tant que direction, représentant du personnel et managers, appréhender les bons leviers de management et accompagner les collaborateurs pour vivre le télétravail de manière optimale et dans un climat de confiance ? Cette formation-action permet de s'approprier les facteurs clés de succès, dans la conduite du déploiement de télétravail au sein de son unité et de travailler sur sa propre situation, tout en utilisant l'intelligence collective du groupe.

## Objectifs / Compétences visées

- Identifier les connaissances générées en cours d'expérimentation du télétravail en temps de crise et de les exploiter
- Poser les bases d'une charte ou d'une charte télétravail
- Piloter un processus de déploiement d'un dispositif de télétravail

## Contenu

- Capitaliser sur les acquis et prendre en compte les limites du télétravail en période de crise

- Identification et analyse de qui a bien fonctionné.
- Identification et analyse de ce qui s'est le moins bien passé. Pourquoi ?

Atelier : Que faut-il garder ? que faut-il améliorer ?

- Présentation, contexte et cadre juridique du télétravail régulier

- Définition du télétravail
- Les lois applicables et règlements associés
- Les caractéristiques

Travail en sous-groupes : Quelles sont les contraintes à intégrer ?

- Les facteurs clés de succès

- Les aspects organisationnels,
- Les aspects managériaux
- Les aspects techniques

Atelier : quelles bonnes pratiques en matière de management d'équipes mixtes ?

- La conduite du projet

- Appliquer ou négocier un accord collectif
- Définir une charte
- Accompagner le déploiement
- Mener une expérimentation
- Réguler le dispositif

Atelier : Synthèse : quel plan d'action mettre en place ?

### Date(s) & Lieu(x)

Nous consulter

### Durée

2 jours - 14h00 - 9h00 - 17h00

### Tarif(s)

Coût pédagogique 1150€/j. (hors frais annexes)

### Public

Direction, IRP, Responsables et personnel en charge des ressources humaines.

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 15 personnes

### Pré-requis

Aucun

### Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active (apports théoriques et méthodologiques) et participative (analyses et élaborations collectives). Support remis aux participants

### Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis. En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

### Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en ressources humaines et management

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

